

26 octobre 2021

Castelnaudary (11)

LES JOURNÉES IRD EN OCCITANIE



L'enjeu du carbone en
Grandes cultures :
quelles opportunités
en Occitanie ?



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

ARVALIS
Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement



LES JOURNÉES IRD EN OCCITANIE



Contexte du marché du
carbone et initiatives de
labellisations engagées en
France



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE



Contexte du marché du carbone

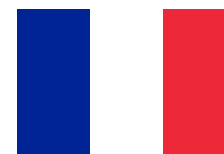


Protocole de Kyoto



- Entrée en vigueur en 2005
- Engagement des pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES)

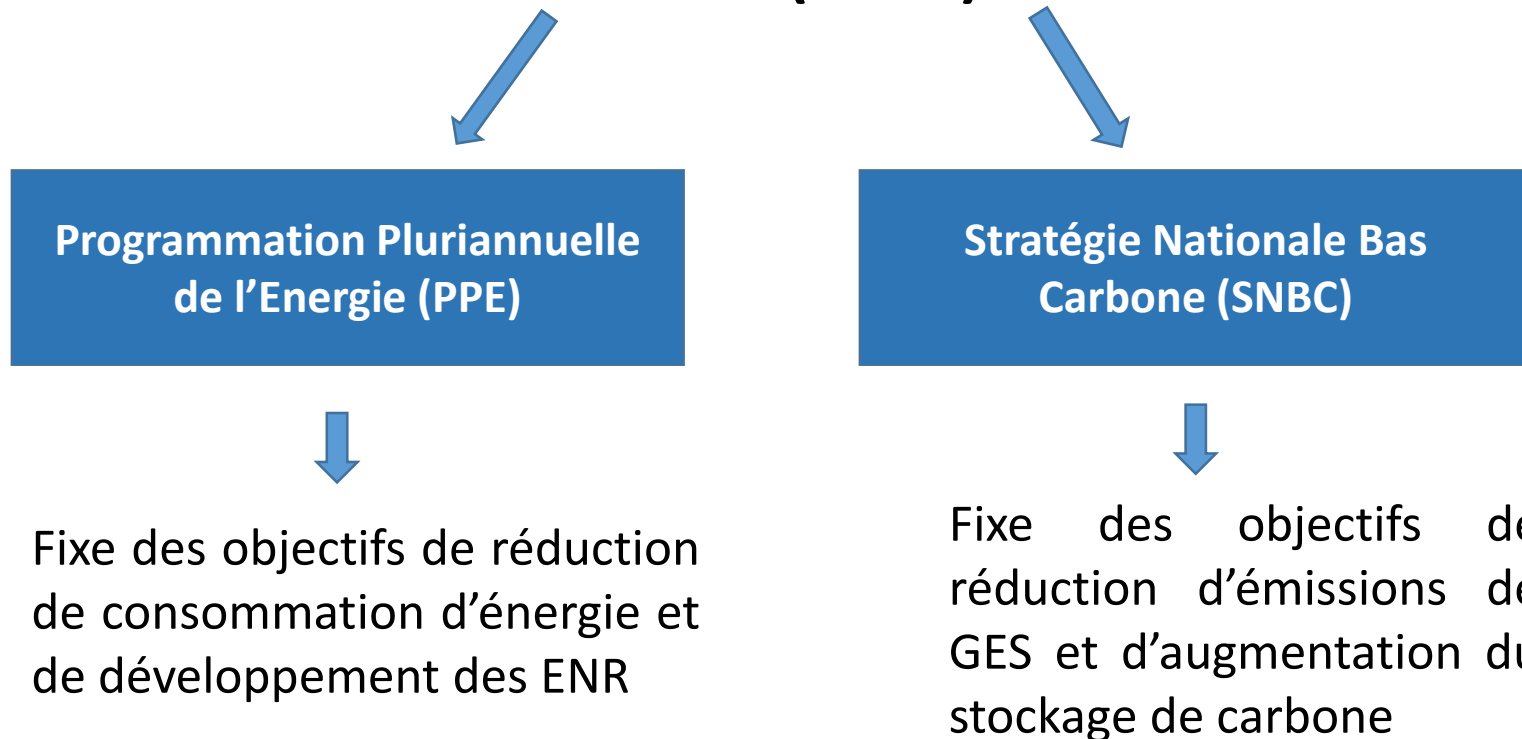
En France



- Met en place différentes politiques climatiques pour réduire ses émissions depuis 2000
- *Plan National de Lutte contre le Changement Climatique (2000), le Plan Climat 2004-2012, la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (2015)*



Loi de Transition Energétique relative à la Croissance Verte (2015)



Déclinaisons locales

Région => SRADDET

Territoires => PCAET

Contexte du marché du carbone

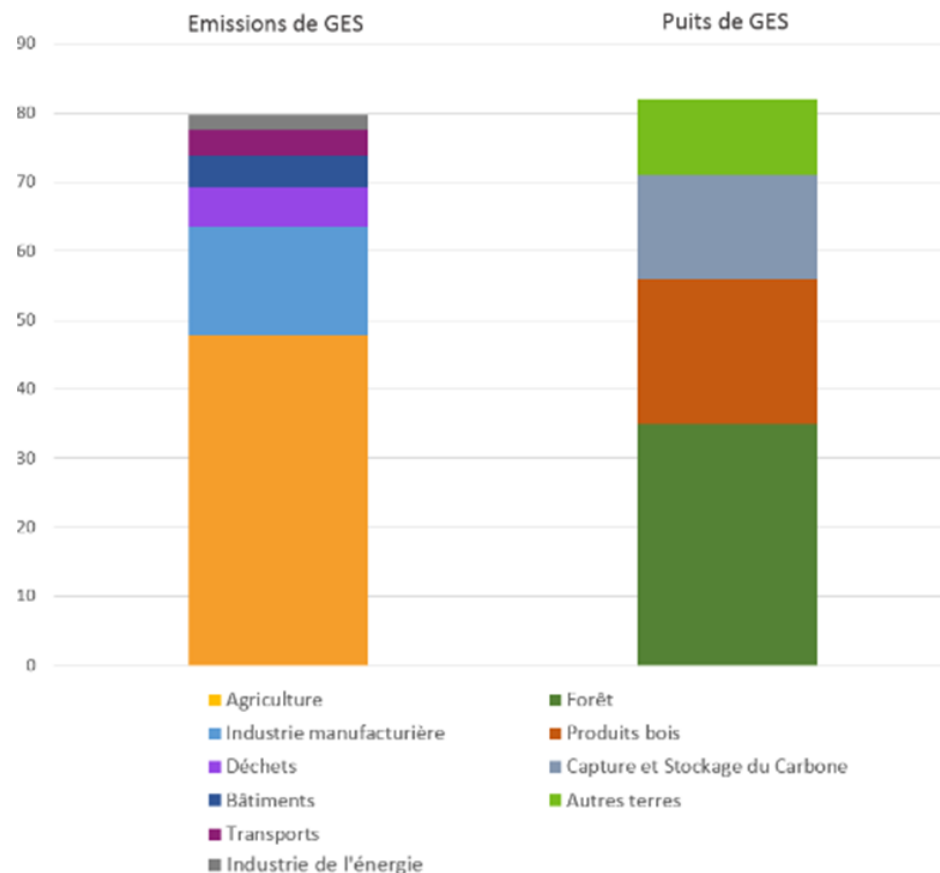


Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

Objectif de neutralité carbone en 2050

- Division par 6 au moins des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- Des objectifs fléchés par secteurs : pour l'agriculture division par 2 des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- Augmenter les puits de carbone (naturels et technologiques) d'un facteur 2 par rapport à aujourd'hui

Puits et émissions de GES en 2050 en France



Contexte du marché du carbone



Il existe 2 types de marchés carbone :

Un marché obligatoire (de conformité)

- Après le protocole Kyoto UE crée un marché obligatoire du carbone, les SEQE-UE, ou EU-ETS
- Quotas d'émissions déterminés et distribués aux différents secteurs soumis au marché obligatoire : secteurs de l'énergie, la production et transformation des métaux ferreux, l'industrie minérale et la fabrication de papier et de carton
- Prix de 60€/tC en août 2021

Un marché volontaire

- Marché non réglementé, pas de mécanisme qui en fixe le prix = de gré à gré suivant les projets (exemple 30€/tC sur AAP FCA)
- Il peut concerner tous les secteurs non soumis au marché obligatoire : collectivités, entreprises agricoles ou non, particuliers....

Point essentiel : sur les marchés obligatoires, les quotas et les crédits sont générés par les pouvoirs publics, contrairement au marché de la compensation carbone volontaire où ceux-ci n'y occupent pas un rôle organisationnel.

Contexte du marché du carbone



Le marché volontaire

=> Quel intérêt d'acheter du carbone sur le marché volontaire ?

- Marketing
- Conscience environnementale
- Anticiper des régulations potentielles



Pas de régulation des Etats pour le marché volontaire

- ⇒ Des organismes se sont spécialisés pour vérifier l'intégrité et l'efficacité de ces projets à tous les niveaux
- ⇒ Création de différents Labels.
- ⇒ Les labels volontaires se sont inspirés des exigences de la certification Kyoto, en les adaptant pour diminuer les délais et coûts de certification et offrir une plus large gamme de projets autorisés.

Labellisations carbone



Différents Labels existent

=> Echelle locale

=> Echelle Internationale



Gold Standard®



Depuis 2019 en France



Pour atteindre les objectifs climatiques de la SNBC, le Label Bas Carbone est le **premier cadre de certification climatique volontaire** en France.

Labellisations carbone



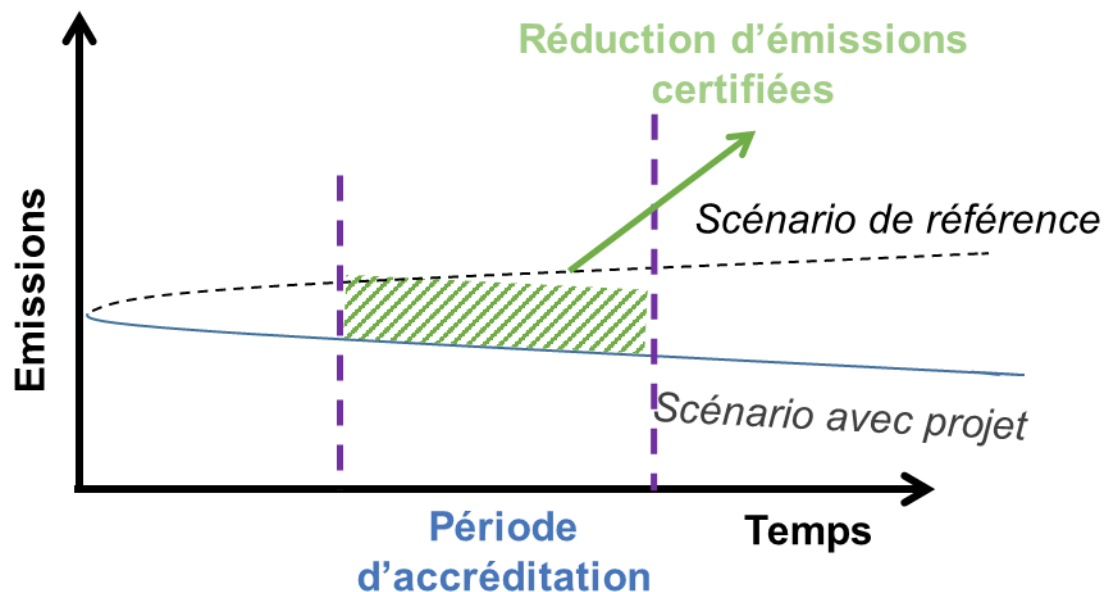
**LABEL BAS
CARBONE**

Le Label Bas Carbone

Un outil pour aider au financement de projets en France

- Il **définit** les exigences générales applicables à toutes les actions
- Il **approuve des méthodes** visant à certifier la qualité et l'impact de projets
- Il aider à **flécher** des financements vers ces projets

- **Scénario de référence** : sans introduction de nouvelles pratiques;
- **Scénario de projet** : avec introduction de nouvelles pratiques (fertilisation azotée, plantation de haies, etc.)



Labellisations carbone



Le Label Bas Carbone

Les réductions d'émissions



Réductions d'émissions **directes**

Scope 1

Contribution **directe** du projet sur les émissions de gaz à effet de serre **générées par ses activités** en propre

Réductions d'émissions **indirectes**

Scope 2 et 3

Contribution **indirecte** du projet sur les émissions de gaz à effet de serre sur **l'amont ou l'aval de sa chaîne de valeur**

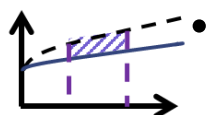
Le LBC ne labellise pas : une entreprise, une exploitation, une pratique, une technologie, mais ...**Il labellise** : des réductions d'émissions par rapport à un scénario de référence.

Labellisations carbone



Le Label Bas Carbone

Que regarde le Label Bas-Carbone?



- **l'additionnalité** : démontrer que le projet n'aurait pas pu se faire sans l'incitation carbone



- le **suivi des émissions et de la séquestration**

- la **vérification par un tiers** pour pouvoir prétendre à des crédits carbone



- la **traçabilité** des réductions d'émissions avec mise en place d'un registre permettant d'éviter le risque de double compte



- la **permanence** des réductions d'émissions ou la gestion du risque de non permanence



- La présence de **co-bénéfices sociaux et environnementaux** (biodiversité, eau, emploi...)

Labellisations carbone



Le Label Bas Carbone



La prise en compte des co-bénéfices

- Les **impacts négatifs sur l'environnement sont proscrits**
- Les **co-bénéfices environnementaux** (biodiversité, qualité de l'eau, préservation des sols etc.) et **socio-économiques** des projets peuvent être **valorisés** :

Les méthodes définissent des **indicateurs** pour suivre ces co-bénéfices

- Les **auditeurs** certifient l'atteinte de ces indicateurs lors des vérifications

→ Le porteur de projet peut valoriser ces co-bénéfices auprès des financeurs de réductions d'émissions

Labellisations carbone



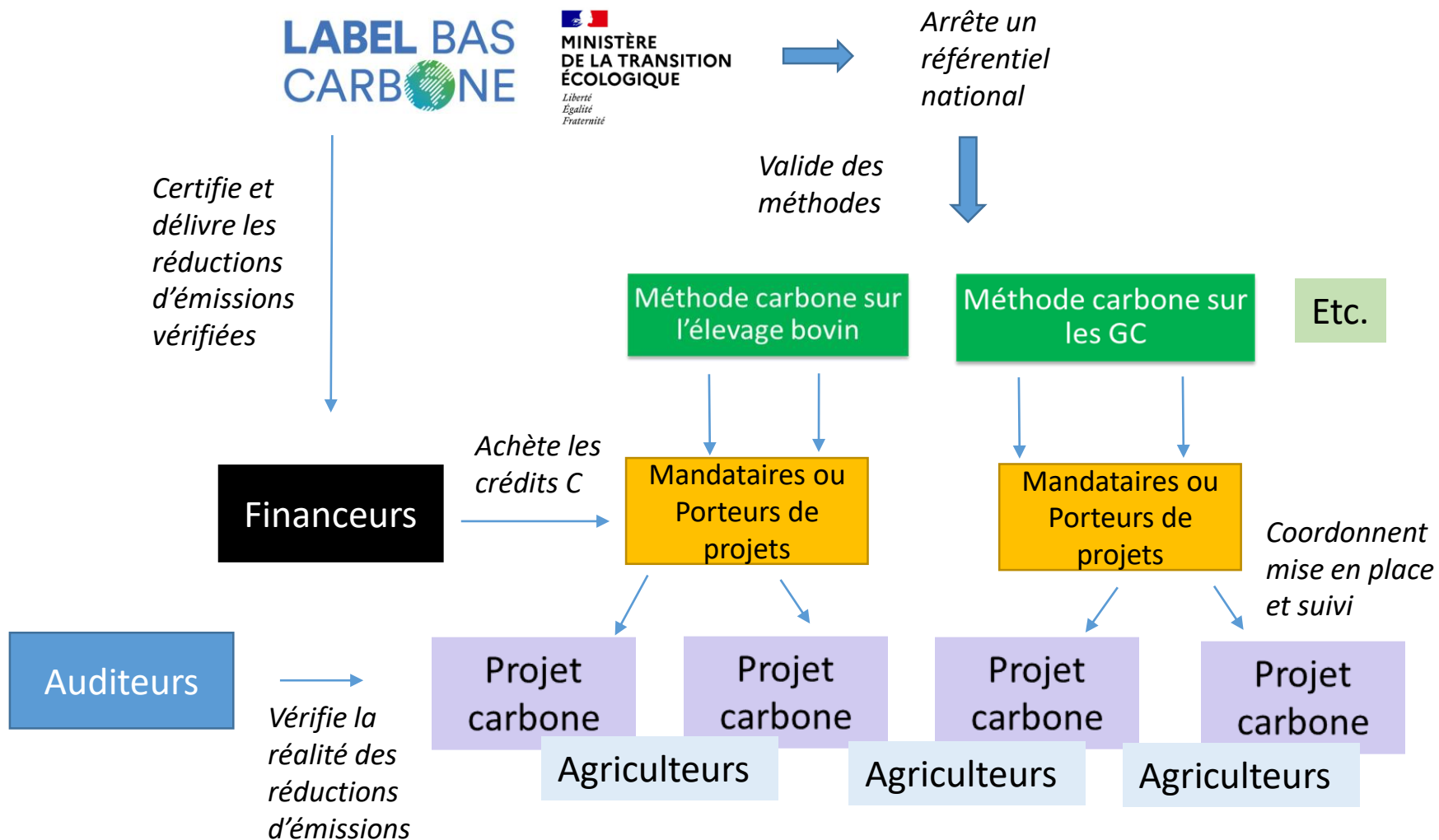
Les méthodes du label Bas Carbone

- Document méthodologique qui définit les **modalités de certification** (règles de calcul, critères de qualité...) auquel doit se conformer le projet
- Correspond à une pratique ou un ensemble de pratiques permettant de réduire les émissions ou améliorer la séquestration du carbone
- Proposé par des acteurs des filières, territoires : instituts techniques, entreprises, associations, collectivités... **Tout le monde peut proposer une méthode.**
- Evaluée par un groupe d'expert mandaté par le MTES et validée in fine par le MTES
- Les méthodes sont ensuite rendues publiques et utilisables par tous

Labellisations carbone



Le Label Bas Carbone



Labellisations carbone



Les méthodes certifiées dans le cadre du Label Bas Carbone

➤ Secteur agricole

- Méthode élevages bovins et grandes cultures (Carbon Agri)
- Méthode arboriculture plantation de verger
- Méthode haies -haies bocagères gérées durablement
- SOBAC'ECO-TMM – Gestion des intrants
- Ecométhane – Réduction des émissions de méthane d'origine digestive par l'alimentation des ruminants laitiers
- Grandes Cultures

Les méthodes en cours d'élaboration

- Légumineuses – Bleu Blanc Cœur
- Méthanisation – Bioinjection dans le réseau – GRDF
- Carbon Agri V2 – Version 2 intégrant les troupeaux ovins et caprins – Institut de l'Elevage (Idele)
- Porcs – Institut du Porc (IFIP)
- Viticulture – Institut Français de la Vigne et du Vin, Arbre et Paysage Champagne
- Plantes à parfum – Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Français
- Micro-méthanisation – Autoconsommation à la ferme – Nénufar

Labellisations carbone



LABEL BAS
CARBONE



Ou

Entreprises qui
proposent de racheter
du carbone sans passer
par le Label Bas Carbone



↓
Entreprises

↓
ou associations

SysFarm



- 100 ha minimum de GC
- Certificats vérifiés ISO
- Rémunère le maintien des pratiques
- Prix du carbone évolutif avec un minimum à 27,5€ /TC
- Rémunération chaque année (diagnostic chaque année)

COTERRA TERRE

Contact

LES JOURNÉES IRD EN OCCITANIE



Merci de votre
attention



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

ARVALIS
Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

